



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 30 novembre 2018 à 14 heures 45, le quorum étant atteint, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean- Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Annie Bel et Sylvie Lopez et Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres absents ou excusés : Messieurs Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 22 octobre 2018.

**4 – CESSION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON**

Vu le rapport n° 6.

Vu la délibération du bureau du conseil d'administration du 8 novembre 2016 par laquelle le bureau a donné son accord à la cession gratuite partielle de la parcelle cadastrée ZL 265, commune de Sévérac d'Aveyron dont il est propriétaire et qui intéresse le conseil départemental dans le cadre des aménagements de la zone d'activités des Marteliez riveraine.

Considérant que la surface souhaitée était estimée à 100 m<sup>2</sup> mais qu'après exécution des travaux il apparaît que la surface réelle souhaitée par le conseil départemental représente 105 m<sup>2</sup>.

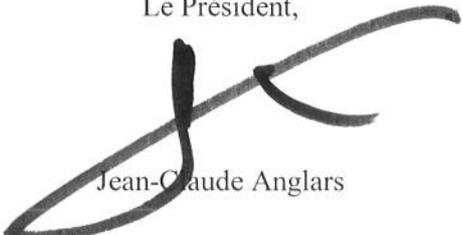
Considérant enfin qu'il nous est donc demandé par le conseil départemental de redélibérer sur la surface précise afin de permettre la rédaction de l'acte administratif correspondant par les services départementaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- se prononce favorablement sur la cession à titre gratuit au conseil départemental d'une partie de la parcelle ZL 265, commune de Sévérac d'Aveyron pour une surface de 105 m<sup>2</sup> (nouvelle désignation cadastrale ZL 0372),
- autorise le Président à poursuivre l'instruction de ce dossier et à signer tout acte y afférent.

Fait à Rodez, le 07 DEC. 2018

Le Président,

  
Jean-Claude Anglars